

Avec l'avènement de la constitution de 2011, le système de santé au Maroc est confronté à la nécessité de se mettre à niveau par rapport au nouveau corpus de valeurs et d'orientations véhiculées par celle-ci, notamment dans les dimensions droit à la santé et la participation des citoyens.

les recommandations de la deuxième conférence nationale sur la santé en 2013 ont insisté sur la nécessité de mettre en place des organes consultatifs dans le secteur de la santé et des organes d'écoute et de gouvernance participatifs en renforçant le rôle de la société civile dans l'élaboration, l'application et la valorisation des politiques de santé.

Si la participation des usagers/citoyens est un principe acquis, il n'en demeure pas moins que les mécanismes de participation restent à définir dans un contexte marqué par la difficulté d'engager un dialogue constructif entre les citoyens marocains et leur système de santé.

L'OMS et l'Ecole nationale de santé Publique (ENSP), avec la participation de l'Ecole Française des Hautes Etudes en Santé Publique(EHESP) et du Collectif Inter Associatif Sur la Santé (CISS, organisent le 21 mai à l'ENS, à Rabat,, le 3^{ème} débat de santé publique.

Ce débat a pour objet d'interroger la notion de démocratie en santé et ses enjeux, et plus largement la place de l'utilisateur - citoyen en santé publique en passant, en revue l'expérience française du CISS et de l'Institut Pour la Démocratie en Santé afin de mieux appréhender les enjeux à venir pour le système de santé Marocain en matière de démocratie sanitaire.

Friday 3rd of May 2024 08:58:57 PM